

CINQ ENFANTS EN DETRESSE

La famille Kasoev est arrivée en France en 2010, pour demander l'asile politique. De nationalité géorgienne mais appartenant à la communauté yézidie, Monsieur et Madame Kasoev ont fui leur pays pour échapper aux brimades dont ils étaient victimes et protéger leurs enfants.

Leurs cinq enfants sont actuellement scolarisés dans des établissements scolaires de l'agglomération troyenne :

Malhaz, 15 ans, en 3ième au collège Albert Camus, à La-Chapelle-Saint-Luc

Roza, 13 ans, en 5ième au collège La Villeneuve, à Saint-André-Les-Vergers

Nina, 10 ans, en CM1 à l'école Paul Maîtrot, à Saint-André-Les-Vergers

Tengiz, 4 ans, en moyenne section, à l'école République, à Saint-André-Les-Vergers

Ratouna, 3ans, est née en France et est entrée cette année en petite section de maternelle à l'école République, à Saint-André-Les-Vergers.

La demande de statut de réfugié a été définitivement rejetée par l'OFPRA au motif que les documents produits n'apportaient pas de preuves suffisantes des violences subies en Géorgie. Le préfet de l'Aube leur a alors notifié un refus de séjour et une obligation à quitter le territoire français sous délai d'un mois.

Le lundi 13 octobre, suite à un banal contrôle routier, monsieur et madame Kasoev ont été arrêtés faute de pouvoir présenter une autorisation de séjour. Le préfet de l'Aube a alors décidé de placer madame Kasoev dans un hébergement d'urgence. Il décide par contre de maintenir monsieur en rétention au commissariat de Troyes avant de le faire conduire au centre de rétention à Metz. Les cinq enfants qui attendaient leurs parents dans l'appartement au CADA à Saint-André-les-Vergers ont été contraints de rejoindre leur mère. Affolé l'aîné s'est enfui. Monsieur Kasoev a été libéré en raison d'un vice de procédure. Désormais la famille est assignée à résidence dans des chambres d'hôtel avec obligation d'aller pointer au commissariat deux fois par semaine.

Nous sommes très émus par la situation de la famille Kasoev et leur apportons notre soutien.

Il est nous est insupportable de voir ces 5 enfants arrachés à la vie qu'ils se sont construites ici, parmi nous, depuis 4 ans maintenant. Nous souhaitons qu'ils puissent poursuivre leur scolarité en France.

Une demande de régularisation du papa en qualité d'étranger malade a été déposée à la Préfecture début août 2014. Nous demandons que cette demande soit examinée selon la procédure règlementaire.

Nous demandons que tout soit fait pour que ces enfants, traumatisés par les récents événements, retrouvent, auprès de leurs proches, leurs camarades, leurs enseignants, toute la stabilité possible, dans le pays où ils vivent depuis maintenant 4 ans.

Collectif de soutien à la famille Kasoev
soutienfamillek@yahoo.com